

Cycle IFRS



Public concerné

Responsable des normes comptables ou de la consolidation en environnement IFRS, directeur comptable groupe



Prérequis

- Maîtrise du Français
- Métier (cf. Public concerné)



Durée

Présentiel : 4 demi-journées
Distanciel : 4 demi-journées
Soit 14h au total



Date et Lieu

présentiel et/ou distanciel



Prix

2 500 € HT/ Personne
(Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.)

Objectifs

- Structurer sa veille normative et anticiper les enjeux liés à l'actualité des normes IFRS
- Identifier les bonnes pratiques et résoudre les difficultés d'application rencontrées sur les normes IFRS
- Partager son expérience entre professionnels

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Démarque structurée pour renforcer la compréhension et ancrer durablement les compétences en liant apprentissage théorique et pratique.
- Cas pratiques et mises en situation réalistes pour favoriser une intégration immédiate des acquis.
- Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.
- Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

Pour le bon déroulement des formations en distanciel

- Prévoir Webcam et microphone fonctionnels
- Prévoir Connexion internet à haut débit

Date de MAJ de l'offre : Octobre 2025

Cycle IFRS



Contenu de la formation

LE CYCLE IFRS VOUS PERMET DE :

- Bénéficier de l'essentiel de l'actualité IFRS pour une gestion optimale de votre activité au quotidien
- Renforcer votre réseau professionnel
- Gérer vos risques dans un environnement réglementaire contraignant et complexe
- Anticiper les opportunités et améliorer vos pratiques
- Gagner du temps dans votre veille et dans la compréhension de certains détails de mise en œuvre qui peuvent s'avérer complexes et confus

1ÈRE PARTIE : REVUE DE L'ACTUALITÉ IFRS

- Chaque session comprend une présentation des actualités IFRS :
- Derniers sujets à l'agenda du Comité d'interprétation des IFRS, points sur les dernières discussions de place, derniers amendements de normes, suivi des revues post-application des normes et des projets de recherche

2ÈME PARTIE : THÈMES TECHNIQUES* :

TRIMESTRE 1 – LES BONNES PRATIQUES POUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

- Les informations à présenter dans les comptes consolidés IFRS
- Focus sur la présentation du Tableau de flux de trésorerie (TFT)
- Benchmark sur divers secteurs d'activités
- Les bonnes pratiques pour une communication financière impactante

NB* :

- Les thèmes techniques sont présentés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualité normative et/ou des souhaits des participants

TRIMESTRE 2 – LES ENJEUX DE LA CONNECTIVITÉ ET LES IMPACTS COMPTABLES LIÉS À L'ESG

- Connectivité de l'information financière / extra financière
- Suivi des enjeux comptables en termes d'évaluation : contrats d'achat d'énergie verte, mécanismes de compensation carbone, impact sur les tests de dépréciation, sur la durée d'utilité des immobilisations, etc.
- Suivi des enjeux en termes de disclosures

TRIMESTRE 3 – LA COMPTABILISATION DES ACTIFS INCORPORELS

- Retour sur les difficultés pratiques
- Mise en perspective avec les sujets abordés dans le cadre des projets de recherche

TRIMESTRE 4 – IFRS 16 CONTRATS DE LOCATION : CAS PRATIQUES, DIFFICULTÉS D'APPLICATION ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Retour sur les difficultés d'application récurrentes
- Mise en perspective avec les sujets abordés dans la revue post-application de la norme

Cycle IFRS



Formateur

Expert RYDGE et
pédagogue RYDGE
ACADEMIESanction de
la formationAttestation
de formationNature
de l'actionCette action de formation entre dans le champ
d'application de l'article L 6313-1 du Code du TravailSuivi de l'action
et appréciation
des résultatsCeux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code
du Travail Nouveau programme : Nombre d'apprenant /an/offre
Taux de satisfaction apprenant

Handicap

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique,
vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap qui mettra en
œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures
conditions. ebienne@rydge.frModalités
d'évaluationQuestionnaire réalisé en fin de formation pour évaluer les compétences
acquisesModalités
d'accèsVous pourrez accéder à la formation après avoir contacté votre conseiller (par
ce lien) <https://formation.rydge.fr/contact>
L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par
un questionnaire d'analyse et de positionnement.
Formation disponible en présentiel et à distance.

Délai d'accès

A partir de la demande d'inscription à la formation, nous planifierons ensemble
d'une date de session à votre convenance dans un délai de 3 mois maximum.

RYDGE Conseil vous accompagne dans vos différents projets professionnels.



Cette proposition a été réalisée par RYDGE Conseil SAS, cabinet indépendant de droit français. Les informations contenues dans ce document sont valables à sa date de publication. Elles sont à tous égards soumises à la mise en œuvre des procédures de RYDGE Conseil visant à évaluer les clients et les missions potentiels, y compris les procédures d'indépendance et de vérification des conflits, ainsi que la négociation, l'accord et la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat spécifique. Nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Cette proposition est soumise pour sa mise en œuvre à la négociation, à l'accord et à la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat entre les parties et ne saurait constituer, même signée, à elle seule, un engagement valable.

Cette proposition a été réalisée par RYDGE Académie, département de formation de RYDGE CONSEIL SAS, cabinet indépendant de droit français. Les informations contenues dans ce document sont valables à sa date de publication. Elles sont à tous égards soumises à la mise en œuvre des procédures de RYDGE Académie visant à évaluer les clients et les missions potentiels, y compris les procédures d'indépendance et de vérification des conflits, ainsi que la négociation, l'accord et la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat spécifique. Nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Cette proposition est soumise pour sa mise en œuvre à la négociation, à l'accord et à la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat entre les parties et ne saurait constituer, même signée, à elle seule, un engagement valable.

Crédits photos : Getty Images, iStock, Shutterstock, Adobe Stock, tous droits réservés.

**Éclairer
Entreprendre
Réussir**

rydge.fr

RYDGE Conseil